

En 1965, le ministère du Commerce a organisé des étalages dans 43 foires commerciales tenues dans des pays où les produits canadiens se vendent bien, soit aux États-Unis, en Angleterre, au Japon, en République fédérale d'Allemagne, en France, en Italie et en Écosse. Les produits des centaines de manufacturiers canadiens ont été présentés à plus de 15 millions d'acheteurs possibles. Les 20 missions commerciales organisées en 1965 comprenaient 15 équipes d'hommes d'affaires canadiens envoyés pour étudier des marchés spéciaux de l'Europe, des États-Unis, de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est et cinq groupes d'hommes d'affaires étrangers que l'on a fait venir au Canada de l'Europe et des Antilles.

**Office des relations commerciales.**—Le rôle principal de l'Office des relations commerciales est de maintenir et d'améliorer l'accès des exportateurs canadiens aux marchés étrangers. L'Office s'occupe des relations commerciales entre le Canada et les autres pays; son travail comprend la négociation et l'administration d'ententes commerciales et la participation canadienne à des conférences internationales sur les affaires économiques et le commerce. Il cherche des solutions pratiques aux problèmes tarifaires et autres difficultés auxquelles des exportateurs canadiens doivent faire face sur les marchés étrangers et, à titre de service aux exportateurs, il fournit des renseignements techniques, des conseils et de l'aide sur les tarifs étrangers, sur les réglementations des importations et des devises, sur les exigences relatives à la documentation et sur les autres règlements des gouvernements étrangers touchant le commerce du Canada. L'Office a aussi des devoirs en ce qui a trait au financement des exportations disponibles en vue d'accroître les exportations de biens-capitaux canadiens. Les divisions régionales de l'Office (Commonwealth, États-Unis, Europe, Amérique latine, Asie et Moyen-Orient) sont les points centraux de communication entre les délégués commerciaux du Canada à l'étranger et le ministère à Ottawa.

**Direction des transports et des services commerciaux.**—Cette direction remplit les fonctions relatives aux problèmes de transport, aux réglementations des exportations et des importations, aux répertoires commerciaux, à l'administration des six bureaux régionaux et fournit des renseignements généraux aux sociétés qui cherchent à s'établir dans le domaine de l'exportation. Ce travail est accompli par trois divisions: la Division du transport s'occupe principalement du transport industriel du point de vue de l'utilisateur en se tenant au courant des faits nouveaux et des tendances des services d'expéditions et des tarifs de transport; la Division des licences d'exportation et d'importation applique les règlements établis aux termes de la loi sur les licences d'exportation et d'importation; et la Division des bureaux régionaux et des services commerciaux dirige les bureaux régionaux du ministère et prépare le *Répertoire des exportateurs*, liste confidentielle de sociétés qui font ou qui désirent sérieusement faire l'exportation de produits ou de services.

**Direction des produits.**—Les Services des produits et des industries comprennent trois directions: Agriculture et pêches; Matières industrielles; Industries de fabrication et génie civil. Ces directions établissent le principal lien avec l'industrie et le ministère, et maintiennent des relations étroites avec le monde des affaires, pour se tenir au courant des conditions de production et d'approvisionnement. Elles concentrent leurs efforts sur la recherche de produits et de services dont on peut favoriser la vente à l'étranger.

La Direction de l'agriculture et des pêches est organisée en cinq divisions qui englobent les pêches, les grains, les bestiaux et produits d'origine animale, les produits végétaux, les ententes sur les marchandises et l'expansion des marchés. La Direction des matières industrielles comprend trois divisions qui s'occupent des produits chimiques, produits forestiers et des métaux et minéraux. La Direction des industries de fabrication et du génie est organisée en quatre divisions chargées des appareils et machines commerciales, des appareils électriques et électroniques, du génie et de